



MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

Le Lundi 24 Janvier 2022 *- Compte-rendu du Conseil Municipal -*

PROJET DE LOTISSEMENT DE 3 LOTS - RUE DE LA MAIRIE

Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur l'évolution du COVID sur le territoire et la mise en place d'un centre de vaccination mobile à Plougourvest jeudi dernier avec 92 vaccinations dont 11 primo-vaccinés.

Le recensement INSEE a débuté et s'achèvera le 19 février.

Romain JEZEGOU fait le point sur les travaux de la commune : les travaux paysager aux entrées de Bourg avec l'entreprise GOGÉ sont en attente. L'entreprise EUROVIA interviendra prochainement pour apporter des finitions sur les 2 entrées de bourg. Les travaux de signalisation au sol seront réalisés au printemps prochain avec une hausse des températures.

Mise en réseau de la Bibliothèque communale Hervé Loaëc,

Marie-Françoise QUELENNEC présente le compte rendu de l'association Point lecture avec la mise en réseau de la bibliothèque communale en mars prochain. L'encaissement des abonnements se fera par la mairie. L'association compte actuellement 140 lecteurs avec 50 cotisations payantes.

Programme de travaux de voirie 2021,

Suite à la consultation d'entreprises pour effectuer les travaux et à l'analyse des offres et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de retenir la proposition de l'Entreprise EUROVIA BRETAGNE, entreprise mieux-disante, pour effectuer le Programme de travaux d'amélioration et de sécurisation de la voirie communale de 2021.

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la salle du Pouldu,

Suite aux travaux de démolition et reconstruction de la salle polyvalente du Pouldu- route de Plouzévédé prévus pour juillet-août 2022 et vu la nécessité d'aménager et sécuriser les abords du nouveau bâtiment, monsieur Le Maire propose de confier la maîtrise d'œuvre à la société ING CONCEPT de Landivisiau. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent cette proposition pour un montant de 7 000€ HT.

Révision de la carte communale : transfert de la procédure à la CCPL à compter du 1^{er} janvier 2022

La CCPL exerce la compétence « en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » depuis le 1^{er} janvier 2022 et doit achever les procédures d'élaboration ou d'évolution des cartes communales qui ne sont pas encore approuvées à cette date et se substitue donc de plein droit aux communes. La procédure de révision de la carte communale de Plougourvest, prescrite par délibération du conseil municipal le 01 octobre 2020, n'est pas encore achevée et il importe donc que le conseil municipal donne son accord pour que la CCPL achève la procédure. Accord unanime du conseil municipal.

Parcelles situées Rue de la Mairie (anciennement terrains BROCHEC) :

- Projet de lotissement de 3 lots

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité acceptent le projet de réalisation d'un lotissement communal de 3 lots situé "Rue de la mairie" sur la parcelle cadastrée section AE n° 7 contenant 2 939 m² et appartenant à la commune. Ils retiennent l'offre de la société A&T OUEST de LANDIVISIAU pour assurer les missions foncières, topographiques et étude environnementale pour un total d'honoraires de 5 200€ HT.

- Finistère Habitat : projet de logements sociaux pour personnes âgées

Monsieur le Maire présente aux élus le projet de Finistère Habitat sur une partie de la propriété en y installant des logements sociaux accès pour les personnes âgées. Les membres du Conseil prennent acte de ce projet.

Création d'une aire de stationnement Cité des Hortensias

A la demande des habitants de la cité des Hortensias et suite au questionnaire distribué aux habitants sur la problématique du stationnement Cité des Hortensias et au vu de leurs réponses, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de retenir l'offre de l'entreprise LOUSSOT TP de Plouvorn pour un montant de 5 258.25€ HT pour la créer une aire de stationnement et permettre meilleure fluidité de la circulation.

Aménagement paysager d'un espace vert situé rue de l'Etang

Suite à l'acquisition en 2016 des parcelles AB n° 17 et AB n° 18 pour 122m² situées au 8 rue de l'Etang comprenant une maison d'habitation et suite à sa démolition par l'entreprise LOUSSOT TP de Plouvorn en 2019, Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité de réaménager et embellir cet espace libre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décident de retenir le projet de l'Entreprise de Jo SIMON de PLOUDANIEL pour effectuer les travaux d'aménagement paysager avec la mise en place de murets et de massifs, pour un montant de 8620 € HT.